

ble, si elle n'est pas accompagnée de 30F d'arrhes minimum et d'une enveloppe timbrée avec adresse. Les camarades doivent s'inscrire d'urgence, dès maintenant et jusqu'au 15 Juin au plus tard, afin de permettre la préparation technique des stages. En ce qui concerne le stage étudiant, tous les militants, stagiaires et titulaires, peuvent et doivent s'inscrire. Ce stage central préparera la rentrée. Le CC et la CEN en détermineront l'ordre du jour. Pour le stage ouvrier, voir les circulaires de la CNO.

#### 5) Permanents :

Sur mandat du CC, le BP a renouvelé les postes de permanents techniques suivants :

Armand : permanent maquette jusqu'à fin Juin ; Zorba : archives, documentaliste à Rouge ; David : maquette mi-temps ; Osald : embauchée provisoirement à la maquette jusqu'à fin Juin.

Une résolution sur les permanents sera rédigée par le BP et Philippe et présentée dans le cadre de la préparation de la C.N.

#### 6) Commission de contrôle :

Le camarade Robin est réintégré ( unanimité, moins 3 abstentions )

Le camarade Monceau n'est pas exclu : la décision non-statutaire de la cellule vis-à-vis de lui et de sa femme est annulée. Mandat est donné à la DP pour discuter avec lui et sa cellule. ( unanimité moins 1 abstention )

Auxerre-Avallon : réintégration de Kronstadt : CC : 26 pour ; SCC : 2 pour ; CCCC : 4 pour. Réintégration Rodolphe : CC 24 contre, 1 abstention ; SCC : 2 contre ; CCCC : 4 contre.

Première résolution : Le C.C. après avoir entendu le rapport de la CCCC sur la demande de réintégration de démissionnaires de la région de Bourgogne-Franche-Comté, 1) réintègre le camarade Kronstadt qui a manifesté sa loyauté à l'égard de l'organisation au cours de la période passée hors de ses rangs. 2) refuse la réintégration du camarade Rodolphe, qui pendant la campagne électorale, s'est associé à l'OCI dans un tract menant contre la Ligue une attaque violente et calomniatrice.

2eme résolution : Suite à l'argumentation soulevée par Rodolphe ( de bourgogne-Franche-Comté ) au cours de sa demande de réintégration à la Ligue, et pour éviter tout comportement fractionnel, le CC affirme nettement que l'adhésion, ou la réadhésion de militants se réclamant des positions de la minorité internationale ne saurait être refusé, dans la mesure où il s'agit de camarades qui affirment leur accord avec l'orientation générale de notre mouvement international et s'engagent à respecter la discipline d'action de la Ligue.

Le camarade P. en provenance des JC où il avait des responsabilités, est intégré ( majorité du CC ).

#### 7) Point financier

Globalement : dettes de cotisations : 60 7000,00 F (plus d'un mois de retard moyen) ; dettes de BI : 15 500,00 F alors que l'abonnement est terminé ; dettes de papier : 10 650,00 F sont beaucoup sont anciennes ( Janvier, Février ). L'organisation a vu ses dettes totales

passer de 260 000,00 fin Janvier à 435 000,00 fin avril: situation tendue ! et renforcée par le manque de sérieux de la province. Un appel solennel est donc fait par le CC pour que, d'urgence, le paiement de tous les arriérés de province soit fait. Chaque membre du CC est tenu de vérifier l'application de cette décision au niveau des villes dont il est chargé.

#### 8) DEMISSIONS :

3 camarades sont démissionnaires du CC : Rodolphe, Corinne, Vigo. Le CC décide de convoquer ces camarades pour avoir une discussion en leur présence et ne prendre de décision qu'après.

#### 9) POINT D'INFORMATION :

fait par Radot sur la préparation du Congrès CFDT.

10) POINT D'INFORMATION : sur la manifestation de Milan.

11) POINT D'INFORMATION : sur les projets d'action à propos des événements du Moyen-Orient et du 25eme anniversaire de l'Etat d'Israël.

#### 12)

Préparation de la Conférence Nationale des Groupes Taupes :

La date : 2 et 3 Juin. Le BP décidera de la meilleure façon de communiquer à la presse les travaux de la conférence. Il est exclu que la presse assiste aux commissions et aux décisions ( unanimité moins 4 abstentions )

Résolution Radot parue en circulaire

13) La résolution parue dans Rouge et en circulaire à la suite du dernier CC sur la situation n'a pas intégré un certain nombre d'amendements ou de retrait, le CC mandate le BP pour rectifier ultérieurement. En fonction des mandats, ce sont deux réunions distinctes qui doivent avoir lieu : - Une C.N. sur les problèmes d'organisation, - Un CC élargi sur les rapports unitaires. Le CC rappelle ces mandats et il est demandé la dissociation de ces 2 réunions.

#### 14) Rapport commission femmes :

Résolution présentée par Verla :

Dans le cadre de la résolution votée au congrès, il précise les tâches à court et moyen terme, compte tenu de l'état actuel de l'organisation sur le travail. 1. Notre « travail femmes » doit de plus en plus s'intégrer dans nos divers secteurs d'intervention et notre propagande socialiste. Les groupes femmes constituent un relais de politisation d'une frange large de femmes que nous devons, en particulier, articuler sur l'intervention autonome de la Ligue et de ses structures périphériques.

#### 2. Dans les groupes extérieurs aux entreprises :

La fonction principale des groupes femmes est de capter une radicalisation large des femmes contre leur oppression. Nous préservons cette fonction contre les tentatives sectaires de ramener les groupes aux seules militantes révolutionnaires et contre les opérations